

Motion du CNU 27 sur la diffusion des résultats de la session de qualification 2021

La section CNU 27 s'est prononcée en janvier pour un report du calendrier de la qualification et du recrutement dans l'attente des résultats de la concertation en cours annoncée par le MESRI sur notamment le rôle du CNU.

Cette action, à l'initiative de la CP-CNU, n'a pas retenu l'assentiment d'une majorité suffisamment large de sections, conduisant certaines sections à ne pas s'associer à ces reports. À ce jour, plusieurs sections, dont certaines proches thématiquement de la 27, ont déjà publié les listes de qualifié.e.s session 2021. Par ailleurs, le calendrier des établissements pour la campagne emploi 2021 est resté inchangé, avec des échéances de dépôt de dossier proches.

Le CNU 27 réaffirme son attachement à son rôle national, complémentaire du rôle local des établissements, qui permet de garantir l'indépendance des enseignants-chercheurs dans leurs missions d'enseignement et de recherche. Le CNU 27 continuera à œuvrer pour formuler des propositions concrètes permettant de renforcer son rôle, notamment dans le cadre de la concertation en cours avec le MESRI.

À ce stade, dans l'intérêt des candidat.e.s, et pour ne pas risquer de compromettre leurs chances pour les concours à venir, le CNU 27 décide de publier la liste des personnes qualifiées aux fonctions de MCF et de PR.

Motion votée adoptée, oui 64 voix, non 8 voix, ne se prononce pas 4 voix.